

PROCES VERBAL DE SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 JANVIER 2023

Ouverture de la séance 18 h 30

PRESENTS : Le Maire Olivier HOFFMANN, Eliette BERTHET, Dominique BONNARD, Gloria CALIGIANA, Francine CLERC, Auguste Marc DECAUNES, Jean-Claude DUCHEMIN, Sandrine LURENBAUM, Louis PONS, Martine MORIN, Audrey RAMPIN, Marc RAYNOUARD, André SIMONNEAU, Christian TALLEU, Frédéric TOUSSAINT, Séverine VAN DIST

SECRETAIRE DE SEANCE : Francine CLERC

REPRÉSENTÉS: Stéphane DURANDO procuration Sandrine LURENBAUM

Edith GRONDIN procuration Frédéric TOUSSAINT

Sylvia GENNA procuration Olivier HOFFMANN

LE QUORUM EST ATTEINT

ORDRE DU JOUR

- 1) Délibération arrêtant le projet de révision allégée
- 2) Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement
- 3) Modification de la régie de recette pour la perception des frais de fourrière animale et de droits de place
- 4) Création d'une régie de recette des droits de place
- 5) Établissement du tableau des effectifs du personnel communal
- 6) Avenant de la convention de prestation de service de L'AIST 83 – tarifs 2023
- 7) Convention fourrière automobile
- 8) Création d'un poste de chef de service de police municipale
- 9) Indemnité mensuelle spéciale de fonction attribuée aux agents du cadre d'emploi des chefs de service de police municipale

DELIBERATIONS ADOPTEES

- 1) Délibération arrêtant le projet de révision allégée n°1 du PLU
concernant le projet de maison communale

le projet a été approuvé par les différentes instances – Monsieur le Maire dit que nous allons passer à l'étude sérieuse du projet, en tenant compte de la situation mondiale (prévoir des panneaux sur le toit du bâtiment pour les problèmes d'énergie)

Monsieur TALLEU : Différencier les commerces « passifs » des commerces « actifs » qui produisent et sont consommateurs d'énergie. Pour ces derniers il faut envisager des conditions

particulières de mise à disposition des installations.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

- 2) Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Le maire peut prévoir quelques dépenses d'investissement avant le vote du prochain budget (par exemple la voirie, l'informatique, l'ancienne coopérative, fin des travaux de l'église. Cela peut représenter 25% de la part de l'année précédente (environ 220 000 euros)

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

- 3) Modification de la régie de recette pour la perception des frais de fourrière animale et de droits de place

Le policier pourra encaisser le frais de fourrière animale – et le reste sera perçu par la secrétaire de mairie

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

- 4) Création de la régie de recette

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

- 5) Établissement du tableau des effectifs du personnel communal

Rajouter un poste de deuxième policier, le tableau prendra effet au 01/01/2023

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

- 6) Avenant à la convention de prestation de service avec l'AIST 83 – Tarifs 2023

Il s'agit des tarifs de la médecine du travail qui restent inchangés – on adhère

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

- 7) Convention fourrière automobile

RETIRÉE

- 8) Création d'un poste de chef de service de police municipale

Son rôle consistera à encadrer et organiser l'unité – les deux policiers resteront sous l'autorité du maire – le recrutement est prévu pour le 1er mars 2023 – des candidats ont déjà été vus

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

- 9) Indemnité mensuelle spéciale de fonction attribuée aux agents du cadre d'emploi des chefs de service de police municipale

Cette indemnité s'élève à 30 % pour l'occupation d'un temps de travail élargi

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Louis PONS : pour l'extinction de l'éclairage public qui se fera courant du mois, le maire répond que pour l'instant tout est en réglage et les commandes devraient se faire depuis la mairie

Madame Séverine VAN DIST : Demande quand on coupera les arbres de sa rue

Monsieur Christian TALLEU : S'occupe de l'adressage.

Il faudra baptiser toutes les voies de la commune et trouver des nouveaux noms de rue – des reconnaissances ont déjà été faites avec le garde – il faudra faire aussi avec le facteur humain – en principe, c'est prévu pour 2024

Monsieur Frédéric TOUSSAINT : Pour le PPRI, l'enquête publique est reportée au mois de mars – faire des économies d'eau – actuellement trace d'atrazine dans l'eau – 4 communes sont concernées : Rocbaron – Garéoult – Forcalqueiret et Sainte Anastasie – les instances surveillent et envisagent une usine de dépollution au cas où la situation perdure

Madame Sandrine LURENBAUM : Le Gaou de Vie a été débroussaillé – (bonne nouvelle), demande si on pouvait passer la rue de Provence en sens unique ou pas

Mme Audrey RAMPIN : Tout va bien dans l'ensemble à l'école, quelques petits problèmes avec la cantine. Des artistes acrobates très performants viennent d'arriver à Sainte Anastasie

Madame Dominique BONNARD : Quand les échafaudages de la place Saint Just seront – ils enlevés ainsi que la propreté faite

Monsieur le Maire termine par l'invitation à tout le conseil d'être présent à la cérémonie des vœux qui aura lieu le lendemain à 18 heures.

LEVÉE DE SEANCE A 19 HEURES 30.

Le Secrétaire de séance
Francine CLERC



Le Maire
Olivier HOFFMANN

